

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Avril à juin 2011

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2011 visées par la Préfecture le 8 juillet 2011

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1) Rapport définitif de la Chambre régionale des comptes d'Alsace

Le conseil municipal à l'unanimité

Après discussion

- déclare avoir pris connaissance du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes d'Alsace – exercices 2004 et suivants.

2) Nouvelle organisation – services à la Population

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant l'intérêt de développer la continuité de la prise en charge de l'enfant de la petite enfance à l'enfance

Vu l'avis du CTP en date du 28 juin 2011

- décide la mise en place de la nouvelle organisation du service à la Population avec effet immédiat.

3) Fusion de direction du groupe scolaire Molkenbronn

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu l'intérêt de disposer d'un interlocuteur unique pour le groupe scolaire du Molkenbronn,
- Demande :
 - o La suppression des écoles maternelle et élémentaire du Molkenbronn
 - o La création du groupe scolaire du Molkenbronn avec une direction unique

4) Société Nouvelle Cité

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant que dans son rapport la MIILOS constate que la SEM Nouvelle Cité n'est pas à l'échelle pour répondre aux besoins en logements

Considérant que la gestion quotidienne et financière est prise en charge par mandat par la SIBAR

Considérant que la Ville ne souhaite pas exercer à travers la SEM une compétence logement social, qu'elle n'a pas par ailleurs,

- donne son accord de principe pour étudier les modalités de cession du patrimoine à la SIBAR pour aller vers une dissolution de la SEM Nouvelle Cité
- charge M. le Maire de cette démarche.

II/AFFAIRES FINANCIERES

1) Subvention à l'ACIL pour le marché de Pâques

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la demande de l'ACIL qui a organisé le marché de Pâques le 9 avril dernier

- décide l'attribution d'une subvention de 1 200 €

2) Subvention à l'IBAL pour la course du 27 août

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu le dossier déposé par l'association d'athlétisme de Lingolsheim IBAL concernant l'organisation d'une course le 27 août prochain

- décide de verser une subvention de 900 €

3) Convention d'occupation du domaine public

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant les délibérations du 23 novembre 2009 de cession du bâtiment 11 rue du Château à Monsieur VETTER et des 29 mars 2010 et 4 octobre 2010 qui ont mis en place une convention d'usage du domaine public pour une quinzaine de places de parking

Considérant la demande de M. VETTER pour disposer d'un espace à côté du restaurant pour réaliser une terrasse

- approuve la convention de mise à disposition
- fixe la redevance annuelle à 720 € et décide de sa révision annuelle en fonction de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction
- charge M. le Maire de signer cette convention au nom de la Ville

4) Révision des tarifs du péri-scolaires

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la délibération du 05 juillet 2010

- décide l'adoption de la nouvelle grille tarifaire des activités périscolaires

5) Décision modificative n° 1/2011 : Inscription de crédits pour prise en charge des extensions réseaux ES pour le quartier des tanneries et les constructions rue du Travail

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 mars 2009 instaurant la Participation Voirie Réseau

Vu les projets de construction pour le nouveau éco quartier des Tanneries et les immeubles du secteur rue du Travail

Vu les devis établis par Electricité de Strasbourg pour un montant total de 25 500 €

- entérine afin de disposer des crédits nécessaires la décision modificative budgétaire suivante :

Dépenses d'investissement

Article 21534 + 25 500 réseaux d'électrification

Article 213124 - 25 500 école du Molkenbronn

III/ URBANISME ET TRAVAUX

1) APD pour le groupe scolaire du Molkenbronn

Le conseil municipal à l'unanimité

- ✓ D'approuver l'avant projet définitif présenté
- ✓ De demander une étude économique détaillée relative à l'option d'installation de panneaux photovoltaïques (production d'électricité envisageable, recette et coût de fonctionnement, temps de retour de l'investissement,...) avant d'arrêter un choix définitif
- ✓ D'autoriser monsieur le maire à signer toutes pièces relatives à cette opération (demande de permis de construire, demande de financement,...)
- ✓ D'autoriser monsieur le maire à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer les marchés de travaux
- ✓ D'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre

2) Modification POS n ° 7

Le conseil municipal à l'unanimité

- ✓ Autorise Monsieur le Maire à solliciter la modification du POS de Lingolsheim auprès de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

3) Avenant au bail emphytéotique de l'association "Travail & Espérance"

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu les délibérations du 05 octobre 1984, du 17 novembre 2003 et du 04 octobre 2010

- approuve la modification proposée
- autorise monsieur le maire à signer tous documents relatifs à cette modification de mise à disposition.

4) Albatros Centre Socio Culturel : Avenants pour travaux supplémentaires

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu les propositions de modifications faisant l'objet des avenants

- approuve ces avenants pour un montant de 28 234,35 € TTC
- autorise monsieur le maire à signer les documents y relatifs.

5) APD pour la Maison de l'Enfance n° 2.

Le conseil municipal à l'unanimité

- ✓ Approuve l'avant projet définitif présenté
- ✓ Autorise monsieur le maire à signer toutes pièces relatives à cette opération (demande de permis de construire, demande de financement,...)
- ✓ Autorise monsieur le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à ce projet
- ✓ Autorise monsieur le maire à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer les marchés de travaux

IV/ PROJET DE RENOVATION URBAINE

1) Vente de terrains rue de la Bibliothèque en vue de la réalisation d'un programme immobilier comprenant notamment la construction de la Maison d'Enfance n°2 et des logements sociaux et en accession aidée à la propriété et achat du volume correspondant à la future Maison d'Enfance n°2 après réalisation du gros œuvre et des travaux indissociables des logements

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu la délibération de principe prise par le Conseil municipal en 2009 portant notamment sur la vocation des terrains faisant l'objet de la présente délibération,
- Vu le Plan Local de l'Habitat signé par la commune avec la CUS en 2009,
- Vu la loi SRU imposant à la commune un plancher de 20% de logements sociaux sur son ban,
- Vu les besoins de la commune en matière de service à la petite enfance,
- Vu le développement du projet immobilier et le montage proposé en partenariat avec la CUS, CUS Habitat et la société Pierres et Territoires,
- décide la cession des terrains à Pierres et Territoires de France – Alsace
- décide le rachat des volumes nécessaires à la réalisation de la Maison d'Enfance n°2 pour un montant de l'ordre de 1,4 millions € HT. Le prix définitif de la transaction sera arrêté à l'issue de l'attribution des marchés.

2) Dénomination d'une nouvelle rue

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant que les rues de ce quartier font référence aux régions de France

décide de dénommer la nouvelle rue située sur l'ancienne emprise des jardins familiaux « Im Sand » : rue du Poitou.

3) Demande d'inscription de servitudes d'utilité publique sur le secteur des Tanneries

Le conseil municipal à l'unanimité

- d'approuver le principe de l'inscription de ces servitudes d'utilité publique en annexe de l'actuel Plan d'Occupation des Sols de la commune et du futur Plan Local d'Urbanisme communautaire.
- d'autoriser le maire à demander à la communauté urbaine de prendre en compte les contraintes liées à la pollution résiduelle des terrains dans l'évolution en cours des documents d'urbanismes
- d'autoriser le Maire à procéder au dépôt d'un dossier d'inscription de servitudes d'utilité publiques auprès des services préfectoraux et à toutes les formalités s'y rattachant.

V/ AFFAIRES DU PERSONNEL

1) Régularisation du temps de travail des ATSEM pour l'année 2010

Le conseil municipal à l'unanimité

Après avis du CTP en date du 28 juin 2011

Vu le décompte établi pour l'année 2010

- Décide la régularisation de la durée de service des ATSEM comme suit :
- les ATSEM rémunérées 120 h 15 mn par mois se verront créditer pour 2010 de 12 h 56.
les ATSEM rémunérées 60 h 08 mn par mois se verront créditer pour 2010 de 15 h 35.

2) Créations de postes

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu l'avis du CTP en date du 28 juin 2011

- décide la création des emplois suivant :

Au 1^{er} août

- un chargé de mission auprès de la Direction des services à la Population

Au 1^{er} septembre 2011

- un éducateur jeunes enfants
- un technicien chargé de la régie générale de la Maison des Arts
- un ATSEM

3) Règlement de mise à disposition d'un local aux représentants syndicaux

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu le décret du 82-447 du 28 mai 1982 règlementant l'exercice du droit syndical dans la fonction publique

Vu l'avis du CTP en date du 28 juin 2011

- entérine le protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux pour la ville de Lingolsheim.

VI/ DIVERS

1) Renouvellement de la convention avec l'Université Populaire de la Krutenau

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant le succès rencontré par les cycles proposés par l'Université Populaire de la Krutenau

- charge M. le Maire de renouveler au nom de la Ville la convention avec l'Université Populaire de la Krutenau dans les mêmes conditions pour une année supplémentaire.

2) Convention avec l'Université Populaire Européenne

Le conseil municipal à l'unanimité

- vu le programme intéressant et diversifié de cours pouvant être assurés dans le cadre de l'Université Populaire Européenne par des professeurs de l'Université de Strasbourg
- approuve la convention entre la ville et l'Université Populaire Européenne
- charge M. le Maire de signer cette convention au nom de la ville.

3) Renouvellement de la convention avec la compagnie « Les Gladiateurs »

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu le terme de la convention approuvée le 30 juin 2008 concernant les interventions à la Maison des Arts de la compagnie de théâtre « Les Gladiateurs »

- décide de signer une nouvelle convention dans les mêmes conditions avec la même compagnie
- charge M. le Maire de signer cette convention au nom de la Ville.

4) Convention de prestation avec la Compagnie « Mistral » pour un atelier de danse Hip Hop

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la convention pour l'organisation d'ateliers de dans Hip Hop dans le cadre de la Maison des Arts.

5) Convention de partenariat avec la Compagnie « Coup de Théâtre ».

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve la convention pour un partenariat avec la Compagnie « Coup de Théâtre ».

CW-GB/19-juillet 2011

ARRETES MUNICIPAUX

29/03/2011

Rue du Château, circulation interdite le 8 mai 2011 à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 1945.

29/03/2011

Rue du Travail, circulation interdite entre la rue due Lorraine et la rue de Kolbsheim le 1^{er} mai 2011 à l'occasion de l'opération « Marché aux puces ».

29/03/2011

Rue de Wolfisheim, circulation interdite entre la rue du Périgord et la rue de Flandre, le 1^{er} mai 2011 à l'occasion de l'opération « Marché aux puces ».

30/03/2011

Occupation de voirie, **85 rue des Prés**, du 14 mars au 5 avril, pour des travaux de ravalement de façade.

31/03/2011

Rue du Maréchal Foch, au niveau du 184 sur le trottoir, stationnement interdit, pour reprise du pavage du 09 au 20 mai 2011.

1^{er} avril 2011

Passage à niveau n° 2, circulation interdite les nuits du 10/05 au 01/06 et du 09/06 au 01/07

Passage à niveau n° 3, circulation interdite les nuits du 02/05 au 01/06 et du 14/06 au 02/07

Pour travaux de renouvellement de plateforme ferroviaire.

7 avril 2011

Rue des Alouettes, voie où le stationnement est interdit et qualifié de gênant hors cases.

7 avril 2011

Rue des Oiseaux, rue à sens unique de circulation.

13/04/2011

Fort Joffre, accès réservé unique aux personnes participant à la compétition de tir à l'arc les 3 et 4 septembre 2011.

13/04/2011

Rue du Travail, chaussée rétrécie ou circulation alternée du 18 au 22 avril pour travaux de pose de conduite de gaz.

14/04/2011

6 rue des Bois, 5 rue de la Bruche, 17 rue de l'Espérance, 2 rue du Gazon, 6 rue Groettel, 15 rue Laurent Heydt, 21 rue de la Liberté, 10 rue de la Montée, 4 rue des Muguets – 20 rue d'Ostwald, 5 rue des Peupliers, 22 rue du Souvenir, rue Thermo, 3 rue Tiergaertel, 26 rue V. Hugo, stationnement interdit durant les travaux de remplacement de poteaux France Télécom du 26 avril au 15 mai 2011.

21/04/2011

Rue de Lorraine, carrefour à sens giratoire rue de Lorraine rue de Touraine.

Rue équipée d'un panneau cédez le passage à ses débouchés sur le rond point formé par les rues de Lorraine et de Touraine.

21/04/2011

Occupation de voirie, **11 rue du Maréchal Foch**, pose d'un local de vente du 28 avril au 2 novembre 2011.

03/05/2011

Passage à niveau n° 1, circulation interdite les nuits du 24/05 au 11/06 et du 27/06 au 01/07

Passage à niveau n° 2, circulation interdite les nuits du 25/05 au 09/07

Passage à niveau n° 3, circulation interdite les nuits du 25/05 au 09/07

Pour travaux de renouvellement de plateforme ferroviaire.

06/05/2011

Occupation de voirie, **26 rue du Château**, du 10 au 11/05/2011, pour autorisation de poser une benne.

11/05/2011

Rue du Maréchal Foch, circulation interdite le 4 juin de 6 h à 22 h à l'occasion de la braderie.

12/05/2011

Rue du Château, rue barrée entre la rue du Souvenir et la rue des Dames le 25/06 à l'occasion de la fête de la musique.

13/05/2011

Occupation de voirie, **11 rue du Maréchal Foch**, pose d'un plot et d'une perche du 20 mai au 2 novembre 2011.

17/05/2011

Nouvelle cité, chaussée rétrécie entre le 21 et le 29 du 26 mai au 09 juin pour travaux de branchement d'eau.

17/05/2011

Ouverture d'un établissement ; accueil d'urgence 87 rue du Maréchal Foch.

17/05/2011

Nouvelle cité, circulation interdite entre les numéros 21 et 29 du 18 mai au 1^{er} juin pour travaux de remplacement de collecteur d'assainissement.

19/05/2011

Rue Jean Jaurès, tronçon entre rue de la Liberté et rue des Prés, la rue sera fermée à l'occasion d'une fête de voisins le 21 mai.

25/05/2011

Rue des Vignes, circulation barrée au droit du numéro 15 du 08 au 24/06 pour travaux de raccordement au réseau d'assainissement.

25/05/2011

Occupation de voirie, **11 rue du Château**, travaux de réaménagement des locaux du 31 mai au 31 juillet 2011.

26/05/2011

Nouvelle cité, entre les numéros 22 et 24, circulation interdite du 20/06 au 1^{er} juillet pour travaux de couche de roulement.

26/05/2011

Nouvelle cité, en face du 3 et 4, stationnement interdit du 20/06 au 1^{er} juillet pour travaux d'abaissement de bordures.

26/05/2011

Rue du Maréchal Foch, stationnement interdit entre les numéros 72 et 104, du 6 au 11 juin pour travaux de remplacement d'un hydrant.

1/6/2011

Occupation de voirie, **38 rue d'Ostwald**, pose d'un échafaudage pour travaux de ravalement de façade du 2 au 30 juin 2011.

03/06/2011

Rue du Maréchal Foch, entre la rue de la Gare et la rue Jean Jaurès, la circulation se fera en sens unique alterné les 28 et 29 juin de 20 h à 6 h

Rue du Château, la circulation sera interdite dans les deux sens le 29 juin de 20 h à 6 h

Pour des travaux de réfection de la couche de roulement.

04/06/2011

Rue du Maréchal Foch, au droit de l'immeuble n° 169, la circulation se fera en sens unique alterné du 20 au 30 juin 2011, pour travaux de réfection de la couche de roulement.

6/6/2011

Occupation de voirie, **46 rue d'Alsace**, pose d'une benne du 10 au 14 juin 2011.

6/6/2011

Occupation de voirie, **18 rue de la Liberté**, pose d'une benne le 16 juin 2011.

6/6/2011

Rue du Lac, stationnement interdit et considéré comme gênant les 20 et 30 juin 2011, pour travaux de branchement d'assainissement.

8/6/2011

Rue du Maréchal Foch, stationnement interdit entre les numéros 72 et 104, prolongation jusqu'au 15 juin pour travaux de remplacement d'un hydrant.

8/6/2011

Rue des Alouettes, stationnement interdit et considéré comme gênant sur le parking de l'immeuble n° 9 les 14 et 15 juin de 8 h à 17 h, pour travaux de réfection de toiture.

8/6/2011

Avenue Schuman, création de niches de stationnement réservées aux véhicules de police, au niveau du n° 26 et 28.

10/6/2011

Passage à niveau n° 1, circulation interdite les nuits du 24/05 au 11/06 prolongé au 16/6 et du 27/06 au 01/07

Passage à niveau n° 2, circulation interdite les nuits du 25/05 au 09/07

Passage à niveau n° 3, circulation interdite les nuits du 25/05 au 09/07

Pour travaux de renouvellement de plateforme ferroviaire.

17/06/2011

Rue des Alouettes, stationnement interdit et considéré comme gênant sur le parking de l'immeuble n° 9 entre le 27/06 et le 1^{er} juillet de 8h à 17h pour travaux de réfection de toiture.

21/6/2011

Rue de Holtzheim, chaussée réduite à 3 mètres à partir du n° 10 le 7 et 8/07 pour travaux d'élargissement.

24/6/2011

Occupation de voirie, **11a rue du Molkenbronn, angle rue de la Forêt**, pose d'un échafaudage pour travaux de ravalement de façade du 13 juillet au 20 août 2011.

26/06/2011

Nouvelle cité, en face du n° 3 et 4, stationnement interdit entre le 4 et le 22/07 pour travaux de reprise de la couche d'enrobé du parking et abaissement de bordures.

29/06/2011

Nouvelle cité, entre le 22 et 24, la circulation sera interdite entre le 4 et le 22/07 pour travaux de reprise de la couche de roulement.

29/6/2011

Rue des Fleurs et rue la Fontaine, sur le tronçon allant de la rue de l'Espérance à l'impasse La Fontaine, la rue sera barrée entre le 4 et 22/07/2011 pour des travaux d'abaissement, de reprise de bordures et de caniveaux, rabotage et pose de tapis mince.

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
Avril à juin 2011**

est à consulter au service communication

Lingolsheim, le